

■ **Manacor SA**, à Genève, CH-660-0694992-6, contrôle, administration et gestion de biens, etc. (FOSC du 20.06.2007, p. 8/3984104). Pozzi Stefano n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. La procuration de Brush Diana, Drape Fiona, Lygdopoulos Rennos, Pinto Vera et Späth Karagh Isabelle est radiée. Belz Matthias, jusqu'ici président, reste seul administrateur et signe désormais individuellement. Brown Peta et Piccone Giulia signent désormais par procuration collective à deux sans autre restriction. Procuration collective à deux sauf entre eux a été conférée à Andrade Catarina, de et à Genève, Gullerup Lone, du Danemark, à Genève, et Nicholls Clare, de Grande-Bretagne, à Pougny, F. Procuration collective à deux a été conférée à Capitaine Guisella, du Pérou, à Genève.

Journal no 1198 du 24.01.2008
(04314778 / CH-660.0.694.992-6)